

Des nouvelles du plan climat

État d'avancement de la démarche

Une des premières étapes du volet d'adaptation du plan climat consiste à identifier les aléas climatiques qui affectent notre territoire. Les aléas climatiques sont des événements plus ou moins prévisibles qui peuvent avoir des impacts sur les personnes, les infrastructures et les écosystèmes. Pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine, l'érosion côtière, la submersion, les tempêtes et les précipitations sont identifiées comme des aléas majeurs.

Aléas majeurs pour le territoire

Érosion côtière

Phénomène d'ajustement de la côte qui entraîne une perte de substrat par des processus marins, terrestres ou aériens.

Les Îles-de-la-Madeleine sont parmi les régions québécoises les plus affectées par l'érosion côtière, avec 88 % des côtes touchées.



Tempêtes et vents violents

Par leur position au centre du golfe du Saint-Laurent, les Îles-de-la-Madeleine sont particulièrement exposées aux tempêtes et aux vents violents. Depuis 2018, l'archipel a connu cinq tempêtes majeures (dont Dorian, 2019 et Fiona, 2022).



Submersion côtière

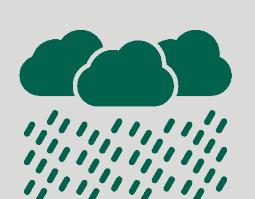
Inondation des terrains côtiers par la mer. Elle peut être temporaire (due aux vagues de tempête ou surcote) ou permanente (hausse du niveau de la mer).

L'élévation du niveau de la mer et l'intensité accrue des phénomènes météorologiques extrêmes auront pour effet d'augmenter les épisodes de submersion.



Précipitations

Les changements climatiques amènent une modification des précipitations. Avec l'air plus chaud et plus humide, les précipitations tendent à augmenter. Les épisodes de pluies abondantes ou extrêmes deviendront plus fréquents.



Qu'est-ce qu'un plan climat?

C'est une planification territoriale qui vise à aider l'organisation municipale et la communauté à mieux se préparer face aux changements climatiques. Le plan climat comprend deux axes, soit l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des gaz à effet de serre (GES).



Ces aléas préoccupent de manière importante et leurs effets se font déjà sentir, affectant autant le territoire, la population, les infrastructures publiques et privées que les écosystèmes. La démarche d'adaptation du plan climat identifiera les éléments du territoire (systèmes et composantes) sur lesquels ces aléas ont des impacts ainsi que la gravité de ces impacts. Ces aspects permettront ensuite d'identifier des mesures d'adaptation afin d'augmenter la résilience du territoire et de la population.

Participez à une première étape de consultation

Une première étape de consultation du plan climat aura lieu prochainement, à laquelle vous serez invités à participer. Cette consultation prendra la forme d'un questionnaire, qui sera mis en ligne au cours des prochaines semaines sur le Portail citoyen. Les détails seront communiqués sur les plateformes de communication habituelles de la Municipalité dans les prochaines semaines : restez à l'affût! Nous avons besoin de votre avis!

Pour en savoir plus sur le plan climat, visitez le Portail citoyen au www.citoyen.muniles.ca, sous les onglets Grands projets et Plan climat.



La démarche du plan climat est financée par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale, un programme découlant du Plan pour une économie verte 2030.